



Rectorat

DES n° 11 - 2026

Affaire suivie par : Nathalie SAINJON

**Le Recteur de la région académique Centre-Val de Loire
Recteur de l'académie d'Orléans - Tours
Chancelier des universités**

21, Rue Saint Etienne
45043 Orléans Cedex 1

- VU** le code de l'éducation, notamment ses articles L 822-1 et R 822-10 et suivants ;
- VU** le décret n° 2021-457 du 15 avril 2021 relatif aux élections des représentants des étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires et aux dispositions pouvant être prises par les recteurs de région académique en cas de difficulté grave rencontrée dans le fonctionnement du conseil d'administration d'un centre régional ;
- VU** l'arrêté du 23 octobre 2025 relatif à l'élection des représentants des étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ;
- VU** l'arrêté rectoral n°10 du 06 février 2026 proclamant les résultats des élections des représentants des étudiants au conseil d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires d'Orléans-Tours ;

ARRETE

Article 1^{er} :

Le conseil d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires d'Orléans-Tours, présidé par le recteur ou par son représentant, est constitué ainsi qu'il suit :

A - Représentants de l'Etat choisis au sein des administrations régionales

Titulaires

Le secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région Centre-Val de Loire ;

Monsieur Cédric AVRIL, proviseur du lycée agricole Le Chesnoy d'Amilly ;

Monsieur Yassine BAKHALLOU, chef du pôle développement des politiques sportives à la délégation régionale académique à la jeunesse à l'engagement et au sport ;

Monsieur Ludovic PASCO, responsable de la division expertise-partenaires à la direction régionale des finances publiques du Centre-Val de Loire ;

Madame Perrine PIERSON, conseillère action culturelle et territoriale, en charge de l'éducation artistique et culturelle à la direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire ;

Le chef de la division de l'enseignement supérieur du rectorat.

Suppléants

Le délégué régional académique à la recherche et à l'innovation ;

Monsieur Sébastien FELICI, directeur de l'AgroCampus de Tours-Fondettes ;

Monsieur Gaëtan MELÉ, chef du pôle certification, formation, emploi à la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports ;

Monsieur Jean-Philippe LABORIE, adjoint au responsable de la division expertise-partenaires à la direction régionale des finances publiques du Centre-Val de Loire ;

Madame Hélène GLAIZES, conseillère action culturelle et territoriale à la direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire ;

Un agent de la division de l'enseignement supérieur du rectorat.

B – Représentants élus des étudiants

Titulaires

Monsieur Nathalia RENAUDIN	Contre la précarité : solidaires, FEUTRE, SET et UE
Madame Lisa CORDAT	FSE-EMF : un CROUS pour tous
Monsieur Zouheir MARZOUK	FSE-EMF : un CROUS pour tous
Monsieur Jean BROTONS	Bouge ton CROUS avec l'AGATE et tes associations étudiantes pour lutter contre la précarité étudiante !
Madame Fatima-Zohra JABRI	Active ton Crous
Madame Mark BONMARTY	Le poing levé, la liste des étudiant.es anticapitalistes contre la précarité, l'extrême droite, le génocide à Gaza
Monsieur Gabin DESBREE	Union syndicale contre l'extrême droite et Macron : pour le repas à 1€ et une allocation d'autonomie pour tout.te.s (UNEF, Coordo, RS)

Suppléants

Madame Cheyenne BIROT	Contre la précarité : solidaires, FEUTRE, SET et UE
Madame Roxane BEEN	FSE-EMF : un CROUS pour tous
Monsieur Yassine BOLARD	FSE-EMF : un CROUS pour tous
Madame Zoé DUPUY	Bouge ton CROUS avec l'AGATE et tes associations étudiantes pour lutter contre la précarité étudiante !
Monsieur Keynane RAYALEH	Active ton Crous
Monsieur Mathys FOURNIAU	Le poing levé, la liste des étudiant.es anticapitalistes contre la précarité, l'extrême droite, le génocide à Gaza
Madame Elodie BEDU	Union syndicale contre l'extrême droite et Macron : pour le repas à 1€ et une allocation d'autonomie pour tout.te.s (UNEF, Coordo, RS)

C – Représentants des personnels ouvriers et administratifs

Titulaires

Monsieur Kamal BOUAJAJ	CGT
Monsieur Fabrice HAUCHÈRE	CGT
Madame Sylvie BOITARD	CGT

Suppléants

Monsieur Philippe BRIN	CGT
Monsieur Eric RIAUDEL	CGT
Madame Valérie COUILLEBAULT	CGT

D - Présidents ou directeurs d'établissements d'enseignement supérieur

Titulaires

Madame Véronique ABASQ, vice-présidente en charge de la santé, du handicap et de l'accompagnement social des étudiants de l'université de Tours ;

Monsieur Sébastien RINGUÉDÉ, vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université d'Orléans.

Suppléants

Monsieur Alexis CHOMMELOUX, vice-président en charge de la vie de campus et de la culture de l'université de Tours ;

Monsieur Jérôme FORTINEAU, directeur des formations et de la vie étudiante de l'INSA Centre-Val de Loire.

E – Personnalités représentant les communes

Titulaires

Madame Fanny PICARD, conseillère municipale de la ville d'Orléans ;

Monsieur Franck GAGNAIRE, adjoint au maire de la ville de Tours.

Suppléants

Monsieur Florent MONTILLOT, adjoint au maire de la ville d'Orléans ;

Monsieur Thierry LECOMTE, adjoint au maire de la ville de Tours.

F – Personnalités désignées en raison de leur compétence

Madame Valérie BARON, proviseure du lycée Benjamin Franklin d'Orléans ;

Monsieur Bruno DI NALLO, proviseur du lycée Jean Zay d'Orléans ;

Maître Aziz SMIRA, avocat au barreau d'Orléans ;

Madame Malika BOUAYADI, présidente de la Confédération Nationale du Logement (CNL) Orléans-Nord de Loire.

G - Représentants de la région

Titulaire

Madame Anne BESNIER, vice-présidente du conseil régional du Centre-Val de Loire

Suppléante

Madame Gaëlle LAHOREAU, vice-présidente du conseil régional Centre-Val de Loire.

Article 2 :

Le contrôleur budgétaire en région Centre-Val de Loire est invité à titre consultatif.

Article 3 :

Le directeur général du centre régional des œuvres universitaires et scolaires d'Orléans-Tours est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans, le 02 mars 2026

Jean-Philippe AGRESTI

Pour le recteur et par délégation
le secrétaire général adjoint de l'académie,
directeur de l'administration générale
et de l'enseignement supérieur
Cédric MONLUN



**RÉGION ACADÉMIQUE
CENTRE-
VAL DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division de l'Enseignement supérieur

Rectorat
DES n°13 - 2026

21, Rue Saint Etienne
45043 Orléans Cedex 1

**Le Recteur de la région académique Centre-Val de Loire
Recteur de l'académie d'Orléans – Tours
Chancelier des universités**

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L 822-1 et R 822-10 et suivants ;
- Vu** l'arrêté rectoral DES 11 - 2026 du 02 mars 2026 portant constitution du conseil d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires d'Orléans-Tours ;
- Vu** la délibération n°26_04_28_003 du 28 avril 2026 portant désignation des représentants de la Ville de Tours pour siéger au sein du centre régional des œuvres universitaires et scolaires de l'académie d'Orléans-Tours (CROUS) ;
- Vu** la délibération CPR n°26.06.081 du 03 juillet 2026 de la commission permanente du Conseil Régional Centre-Val de Loire portant sur la modification de sa représentante régionale au sein du conseil d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires d'Orléans-Tours ;

ARRETE MODIFICATIF n° 1

Article 1^{er} :

Le conseil d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires d'Orléans-Tours est modifié ainsi qu'il suit :

E – Personnalités représentant les communes

Titulaires

Madame Fanny PICARD, adjointe au maire de la ville d'Orléans;

Monsieur Enzo CASSEREAU, adjoint au maire de la ville de Tours.

Suppléants

Monsieur Florent MONTILLOT, 2ème maire adjoint de la ville d'Orléans;

Monsieur Franck GAGNAIRE, adjoint au maire de la ville de Tours.

G - Représentants de la région

Titulaire

Madame Cathy MÜNSCH, vice-présidente du conseil régional du Centre-Val de Loire, déléguée à l'enseignement supérieur, à la recherche et à la vie étudiante.



**RÉGION ACADÉMIQUE
CENTRE-
VAL DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division de l'Enseignement supérieur

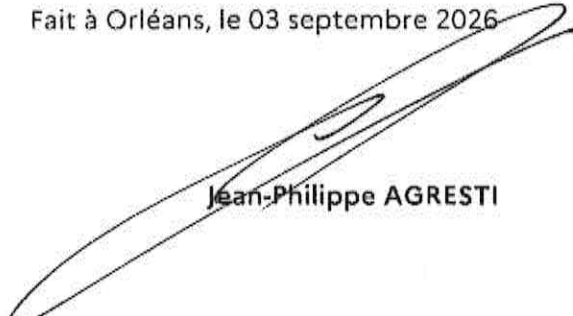
Suppléante

Madame Gaëlle LAHOREAU, vice-présidente du conseil régional Centre-Val de Loire, déléguée à la démocratie permanente, à la citoyenneté, aux initiatives locales et à l'éducation Populaire.

Article 2:

Le directeur général du centre régional des oeuvres universitaires et scolaires d'Orléans-Tours est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans, le 03 septembre 2026


Jean-Philippe AGRESTI